

Réunion de Bureau du 30 juin 2011

Présents : Maurice Langry, Bernard Bruche, Yannick Petit, Maurice Pellequer, Yvette Doussot

Absent excusés : André Prieur, Christian Delobelle

Informations

Suite à l'intervention du Président auprès de la FFTA pour la reconnaissance du pôle, un courrier de la DRJSCS a demandé au Directeur Technique Nationale une convention entre la FFTA et le CRIDF. La reconnaissance du pôle de Fontainebleau passe par ce document. Le Président attend une proposition de convention de la part de Benoit Dupin pour une reconnaissance en tant que structure associée.

Intervention pour la ligue de Nouvelle Calédonie

Pour les jeux du Pacifique la ligue de Nouvelle Calédonie a demandé la présence d'un entraîneur. Après avoir rappelé que ce sont habituellement les cadres techniques de la FFTA qui sont désignés pour ce genre de mission, Le DTN accepte toutefois que l'entraîneur responsable du pôle de Fontainebleau se déplace.

Nouvelle arrivée au pôle

Venue au pôle d'une cadette qui doit s'inscrire dans un club régional, le bureau donne son accord.

Commission label

Elle est convoquée le 24 septembre à Chalons en Champagne. Yvette Doussot représentera la ligue

ACJ

Les organisateurs demandent une aide financière :

Le bureau accorde 1000 € et la prise en charge du terrain de Chennevières. Il est rappelé que cette aide est destinée à l'organisation et ne peut servir au financement de lots.

Changement de banque

Suite à divers problèmes avec l'établissement actuel ; le président et le trésorier se sont rendus au Crédit Mutuel d'Ormesson. Il est fait une offre à 22 euros par mois avec une carte bleue.

3 codes seront possibles en fonction des besoins des utilisateurs, l'un de ceux-ci permettant de passer les écritures sans possibilité de validation ce qui permettra à la secrétaire de préparer les opérations financières et au trésorier de les valider..

On reste dans la configuration antérieure pour les signatures.

Le bureau autorise Valérie Gilbert à faire les opérations administratives sans engagement financier : endosser les chèques et les déposer, préparer les virements, faire les demandes de chéquier.

Jeunes

Les actions concernant GBM, GER seront présentées à la commission jeunes avant validation par les responsables budgétaires. Toutes ces opérations devront faire l'objet d'un devis sérieux avant toute prise de décision.

Organisation des championnats régionaux

Le secrétaire rapporte quelques anomalies détectées à l'occasion des convocations. Le bureau prend acte et décide de renvoyer à la commission sportive qui fera ses recommandations pour le prochain comité directeur. Elle reverra les quotas, le nombre de concours nécessaires pour pouvoir participer.

Cependant le bureau décide, afin de faciliter les convocations, que les dates d'arrêt de classement et les dates de convocation sont fixées au mercredi de la semaine précédente. Soit 10 jours avant le championnat.

Le bureau confirme que les classements régionaux seront mis sur le site durant la période d'inscription qui sera définie par la commission sportive.

Remplacement du photocopieur

Print Platinum a fait une proposition qui est acceptée, la proposition de canon qui est incomplète et peu sûre est refusée. Le secrétaire est mandaté pour établir un avenant au contrat de Print Platinum et informer Canon qu'il ne sera pas donné suite à sa proposition commerciale.

Stage jeunes

Le trésorier se rapprochera de Marina pour définir le prix du stage. N'ayant à ce jour aucune subvention le stage sera à « Prix coûtant ».

Badges

Il existe des badges fournis avec les livrets, ils sont mis à la disposition du cadre technique afin qu'il en fasse la meilleure utilisation possible.

Site internet

Le bureau confirme que l'utilisation de la première page du site est sous le contrôle des membres du bureau. Toute demande doit être adressée au Président ou au secrétaire qui en assure la maintenance. Cette première page est essentiellement destinée à valoriser le CRIDF

Les cadres techniques ont à leur disposition les pages dans les domaines de leur compétence, ainsi bien sur que toutes les autorisations nécessaires.

Finales des DD

Le bureau a défini les quotas par département.

Département	FCL Nombre d'équipe pouvant être présenté	HCL Nombre d'équipe pouvant être présenté	HCO Nombre d'équipe pouvant être présenté
75	1	1	1
77	1	3	2
78	2	3	1
91	2	2	1
92	1	2	1
93	2	2	1
94	1	2	1
95	1	2	1
Total	11	18	9

DRE DRH

Une procédure sera établie pour réduire le temps d'attente des archers.

Les organisateurs devront utiliser au moins deux ordinateurs pour rentrer les scores.

Le Président

Le Secrétaire Général

